

# ACTION URGENTE

## TURQUIE. LES RESPONSABLES DE L'UNION DES MÉDECINS DE TURQUIE ONT ÉTÉ LIBÉRÉS

**Onze médecins, tous membres du Conseil central de l'Union des médecins de Turquie, arrêtés le 30 janvier après que l'association avait fait une déclaration demandant l'arrêt de l'opération menée par l'armée turque à Afrin, dans le nord de la Syrie, ont été libérés.**

Les 11 membres du Conseil central de l'Union des médecins de Turquie, en garde à vue depuis le 30 janvier, ont été libérés après avoir été interrogés par un procureur. Leur libération est soumise à des contrôles judiciaires, qui leur imposent de se présenter une fois par mois au poste de police.

Leur détention s'inscrit dans le cadre d'une enquête ouverte à la demande du ministre de l'Intérieur pour « propagande en faveur d'une organisation terroriste » et « incitation de la population à la haine ou à l'hostilité », après que l'association a fait une déclaration demandant l'arrêt de l'opération menée par l'armée turque à Afrin, dans le nord de la Syrie.

Le 2 février, trois médecins ont été libérés, puis les huit autres ont été relâchés le 5 février.

Une enquête les visant est toujours en cours. Amnesty International demande l'abandon des investigations.

**Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est pour l'instant requise de la part des membres du réseau Actions urgentes.**

Ceci est la première mise à jour de l'AU 229/16. Pour plus d'informations : [www.amnesty.org/fr/documents/eur44/7814/2018/fr/](http://www.amnesty.org/fr/documents/eur44/7814/2018/fr/)

Noms : Raşit Tükel (h), Sezai Berber (h), Sinan Adıyaman (h), Selma Güngör (f), Şeyhmus Gökalp (h), Hande Arpat (h), Ayfer Horasan (f), Taner Gören (h), Funda Obuz (f), Yaşar Ulutaş (h), Nazım Yılmaz (h).

Hommes et femmes

Informations complémentaires sur l'AU 16/18, EUR 44/7908/2018 , 16 février 2018

